

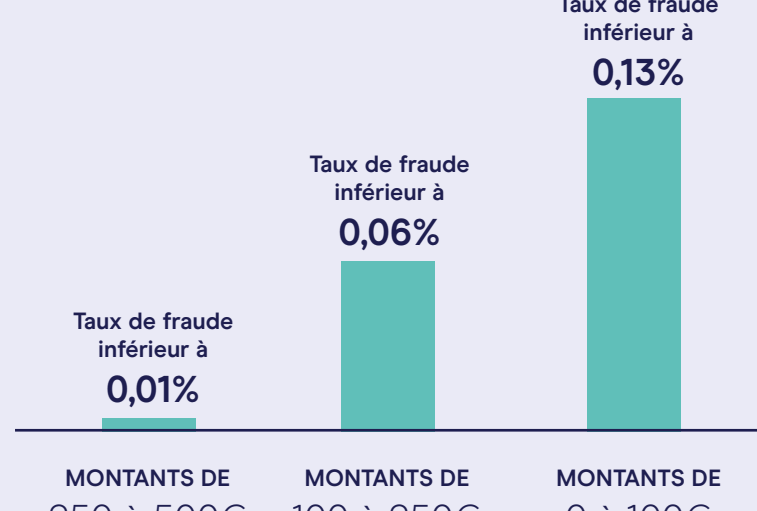
# DSP2 : les chiffres clés de la fin de la migration

## Calendrier et enjeux

### MIGRATION VERS L'AUTHENTIFICATION FORTE : DÉPLOIEMENT DU SOFT DECLINE EN FRANCE



### DES SEUILS DE TAUX DE FRAUDE À RESPECTER POUR PRÉTENDRE AU FRICTIONLESS



#### SOFT DECLINE

La demande d'autorisation directe de la transaction sans authentification préalable est refusée par la banque du client. Le paiement doit être représenté avec une authentification forte.

Source : « Trajectoire de mise en œuvre du soft decline pour finalisation du plan de migration pour l'authentification forte des paiements en ligne » de l'OSMP, publiée le 18/02/2021

## 3D Secure

### ÉTAT DES LIEUX DE LA MIGRATION VERS LE PROTOCOLE 3DS V2

#### LE 3DS V2

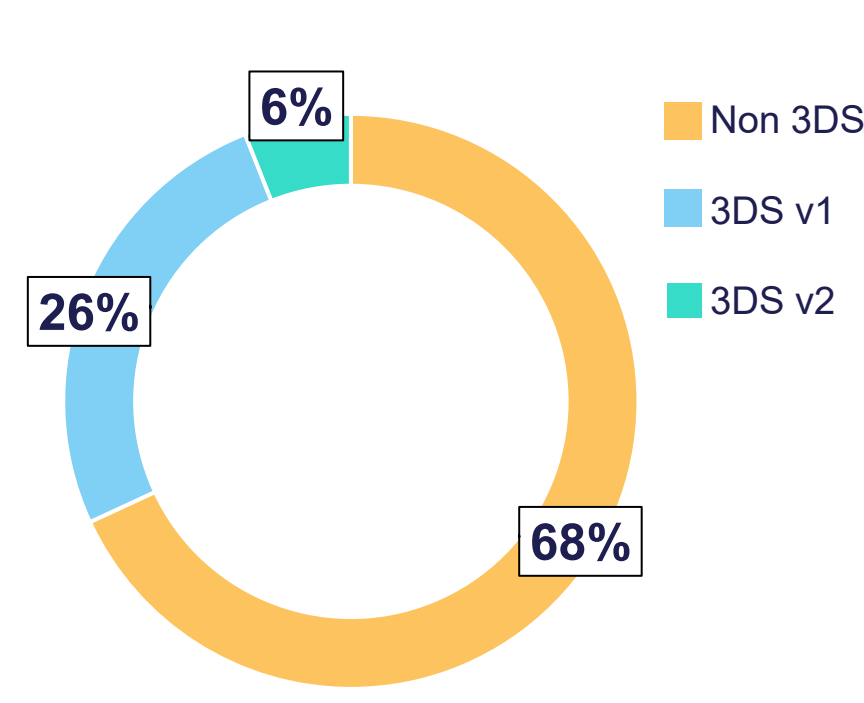
La nouvelle version du protocole 3DS renforce la méthode d'authentification.

#### LE 3DS V1

Le 3DS V1 ne permet pas de demander des exemptions, les marchands subiront donc 100% de soft decline. De plus cette version sera facturée davantage par les réseaux cartes.

#### LES TRANSACTIONS SANS 3DS

ne seront plus possibles à partir du 15/05/2021 (sauf transactions hors périmètre de la DSP2 : Mail Order/ Telephone Order, et Merchant Initiated Transactions)



En Janvier 2021, le 3DS v2 ne représente encore que 6% des transactions, mais ce chiffre est amené à augmenter très rapidement.

Source : Données Natixis Payments – Janvier 2021

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec la DSP2, les paiements doivent faire l'objet d'une demande d'authentification forte, qui s'appuie sur trois éléments inhérents à l'acheteur, devant être couplés pour s'assurer de son identité :

A l'inverse, le sans friction (frictionless) est un parcours consistant à ne pas ajouter d'étape supplémentaire au client lors du paiement.

**Ce qu'il connaît**  
ex : mot de passe

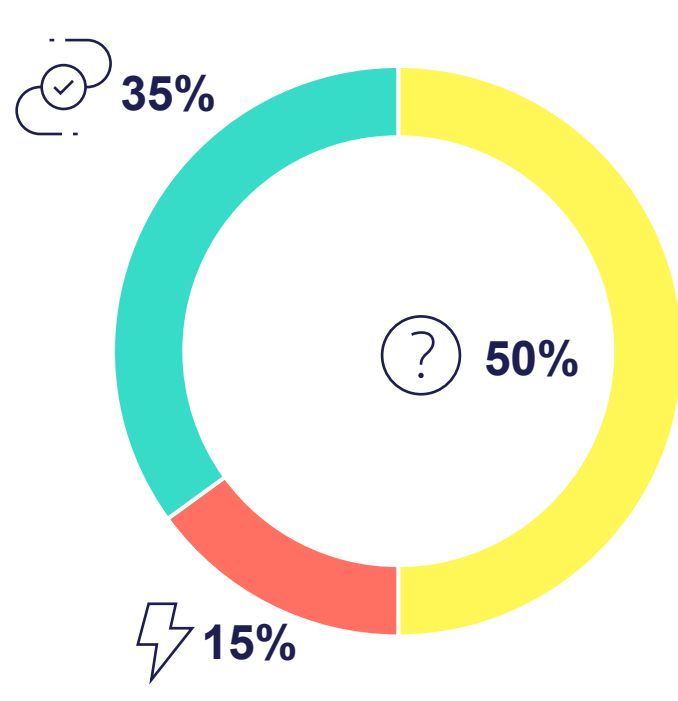
**Ce qu'il possède**  
ex : smartphone

**Ce qu'il est**  
ex : biométrie

Les données échangées entre commerçants et banques suffisent à s'assurer de l'identité du client.

### PRÉFÉRENCES DES MARCHANDS

Avec le 3DS v2, le marchand peut choisir de communiquer le parcours qu'il souhaite à l'émetteur pour chaque transaction qu'il reçoit, en fonction de son analyse de fraude. Il y a plusieurs choix possibles :



- Challenge** : je souhaite que la transaction soit challengée avec une authentification forte
- Frictionless** : je souhaiterais un parcours sans friction
- No preference** : je laisse l'émetteur décider

Source : Données Marchands Dalenys – Janvier 2021

**67%** des transactions envoyées en «No Preference» par les marchands subissent finalement un challenge par les émetteurs.

## Soft decline

4,35%

taux de déclenchement global du soft decline en janvier 2021 en France

→

Sur les transactions avec du soft decline,

82,1%

sont simplement rejetées

17,9%

seulement bénéficient d'un retry

Source : Données Natixis Payments – Janvier 2021

## Le soft retry Dalenys

100%

des transactions en soft decline chez Dalenys bénéficient d'un retry

**SOFT RETRY**

En cas de rejet de la transaction, cette dernière est de nouveau soumise automatiquement à la banque pour autorisation, en fournissant une authentification forte 3D Secure. Cette nouvelle soumission s'effectue de manière totalement invisible pour le consommateur, et la banque pourra cette fois-ci décider de l'accepter.

81,49%

des transactions soumises au soft decline sont finalement acceptées grâce au soft retry Dalenys

### QUELQUES EXEMPLES PAR SECTEUR

L'impact sur les taux d'acceptation est fortement minimisé grâce au soft retry.

	MAISON / DÉCO	GAMBLING	TRAVEL
<b>APRÈS RTS</b>			
Taux de soft decline	18,2%	3,07%	4,02%
Taux d'acceptation après un soft retry	<b>80,4%</b>	<b>60,1%</b>	<b>68,7%</b>

\*RTS : Regulatory Technical Standards, textes d'application de la DSP2  
Source : Données Marchands Dalenys – Janvier 2021